

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays : Madagascar</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Promouvoir la résolution pacifique des conflits à travers le renforcement du leadership des femmes dans les processus de prise de décision	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b> <b>ONG Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA), bureau de Madagascar</b>	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux: spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b> La Plateforme des organisations de la société civile Atsimo Andrefana regroupe environ 400 organisations réparties sur toute la région, en faisant un partenaire-clé pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire, le ciblage des bénéficiaires et la sélection des OSCs qui conduiront les campagnes de sensibilisation. La diversité des associations affiliées à la plateforme constitue un atout pour accroître les effets attendus du projet, y compris pour le renforcement de la société civile en matière de consolidation de la paix dans cette région où les facteurs de conflits sont nombreux et exacerbés par les problèmes d'insécurité. Ce maillage géographique représente également une valeur ajoutée pour les actions de suivi et l'ancrage local des stratégies et des approches dans la conduite des dialogues communautaires et la conception des messages de sensibilisation. Les fonds seront alloués aux OSCs membres de la plateforme de plusieurs manières : <ul style="list-style-type: none"> <li>• A travers les sessions de renforcements de capacités visant à accroître les ressources techniques de la plateforme à travers ses membres, y compris l'équipe dirigeante ;</li> <li>• Les subventions destinées à mettre en œuvre les campagnes de sensibilisation au niveau communautaire.</li> </ul>	
<b>Durée du projet en mois<sup>1</sup> :18 Mois</b>	
<b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> Région Atsimo Andrefana Districts: Ankazoabo, Beroroha, Betioky Atsimo, Morombe et Tulear II Communes: Tandrano, Tanandava, Behisatsy, Vatolatsaka, Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka, Tsianisiha, Tanamary, Mandronarivo	

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement. La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>2</sup>  
 Initiative de promotion des jeunes<sup>3</sup>  
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)  
 Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

**EISA:** \$ 300 000

**Total PBF : \$ 300 000**

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

**PBF 1<sup>ère</sup> tranche (33,33%) :**

EISA : \$ 100 000

Total : \$ 100 000

**PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* (33,33%) :**

EISA : \$ 100 000

Total : \$ 100 000

**PBF 3<sup>ème</sup> tranche\* (33,33%) :**

EISA : \$ 100 000

Total : \$ 100 000

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

L'objectif principal du projet est de promouvoir une culture de résolution et de prévention inclusive et pacifique des conflits communautaires à travers le renforcement du rôle et de la participation des femmes, des femmes élues et jeunes femmes activistes de la société civile dans les mécanismes institutionnels et/ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) au niveau local, en collaboration avec leurs pairs masculins.

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

- Revue des principaux documents stratégiques nationaux, dont le Plan d'Action National relatif à la Résolution 1325 2019-2023, le Rapport National de priorisation des ODD et l'Analyse situationnelle sur l'Egalité Femmes-Hommes préalable à la Politique Nationale d'Egalité Femmes-Hommes 2018, définissant les axes et stratégies prioritaires d'intervention en matière d'égalité hommes-femmes
- Revue des rapports de l'examen périodique universel (EPU) 2019
- Revue des réalisations, des leçons apprises et recommandations des projets antérieurs et/ou en cours du portefeuille PBF
- Echanges avec la Coordination du Secrétariat du Fonds pour la Consolidation de la Paix à Madagascar
- Consultation et échanges avec les agences des Nations Unies : PNUD, HCDH, UNFPA
- Consultations et échanges avec les femmes parlementaires, les femmes activistes de la société civile, représentants et jeunes leaders de la société civile ; Plateforme des organisations de la société civile de la Région Atsimo Andrefana ; femmes maires et conseillères municipales de la région cible
- Consultations de la partie nationale : Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la femme ; Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local ; Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

<sup>2</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>4</sup> : \_\_3\_\_**

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

100% du budget, soit 299 995,19 USD, seront alloués aux activités directement liées à l'égalité des sexes et/ou au renforcement de l'égalité, considérant que l'ensemble des ressources humaines du projet et les frais de fonctionnement seront dédiés aux efforts en faveur de l'égalité hommes-femmes.

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>5</sup> :**

L'ensemble des interventions du projet vise à contribuer à l'égalité des sexes en cherchant à renforcer le rôle des femmes et des jeunes femmes dans la prévention et la résolution des conflits à travers le dialogue (Résultat 1) ; à renforcer les compétences de femmes pour qu'elles puissent contribuer de manière plus efficace et active aux mécanismes institutionnels et/ou traditionnels de prise de décision au niveau local (Résultat 2) ; ainsi qu'à promouvoir le rôle des hommes dans les initiatives et efforts de plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes (Résultat 3).

**Degré de risque du projet<sup>6</sup> : \_\_1\_\_**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>7</sup>) : \_\_2.3\_\_**

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

**UNDAF** Résultat : Pilier 1 Paix, Sécurité, Démocratie et Gouvernance

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue :

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

ODD 16 : Paix, Justices et Institutions efficaces

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

**Type de demande :**

Nouveau projet :

Révision de projet :

**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**

**Extension de la durée :**  Durée additionnelle du projet en mois :

<sup>4</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>5</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

<sup>6</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>7</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p><b>Changement de résultat / sujet :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Budget PBF supplémentaire :</b> <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX</p> <p><b>Brève justification de la révision:</b></p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>8</sup></b></p> <p>Nom : Jessica Ranohefy [REDACTED]</p> <p>Signature Représentant Pays [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique</p> <p>Date et visa : 06 octobre 2020</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : RAKOTOARINA Mirisoa Patricia</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Titre : [REDACTED]</p> <p>Date et visa : [REDACTED]</p> <p><b>SECRETARE GENERAL</b></p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : Dr. Charlotte FATY NDIAYE</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Titre : Coordonnateur résident a.i</p> <p>Date et visa : 08 OCT. 2020</p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Oscar Fernandez-Taranco [REDACTED]</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Sous-Secrétaire general pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 21 December 2020</p>

<sup>8</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ?

Depuis l'indépendance en 1960, Madagascar a été secoué par de fréquentes crises politiques et institutionnelles qui sont le facteur principal de l'instabilité du pays. Ces crises récurrentes ont fragilisé les institutions qui peinent à recevoir la confiance des citoyens car jugées « éloignées » de leurs préoccupations. Ce sentiment est largement exacerbé par le faible accès des citoyens et leur participation limitée aux différents niveaux de décision., qu'il s'agisse des espaces publics ou électifs (conseils communaux/municipaux) ou des mécanismes locaux de discussions au niveau des fokontany. De manière particulière, il apparaît que les femmes et les jeunes de moins de 30 ans, composant plus de la moitié de la population, sont les principales victimes qui en subissent les conséquences dans leur quotidien et manquent de prendre part aux débats et décisions politiques qui les entretiennent. Cette situation a engendré une faible intégration des préoccupations et des perspectives des femmes et des jeunes dans les différentes politiques publiques. Elle a aussi entretenu un certain sentiment d'exclusion et de frustration, en particulier parmi les jeunes, les rendant plus vulnérables aux tentatives de déstabilisation/manipulation mais aussi renforçant leur manque de confiance et leur défiance vis-à-vis de leurs représentants, soit autant de facteurs de risques de conflits entre les citoyens et les décideurs.

Sur le plan national, les femmes ne représentent que 18,1% des parlementaires, dont 17,2% des députés et 19% des sénateurs. Les jeunes de moins de 35 ans ne représentent que 3,9% des députés, parmi lesquels on ne retrouve qu'une seule jeune femme soit seulement 0,6 %. Si l'on se réfère à la Politique Nationale de la Jeunesse qui définit les jeunes comme « toute personne se trouvant dans la tranche d'âge de 14 à 30 ans », le parlement malgache ne comprend ainsi aucun jeune citoyen, homme ou femme. En matière de résolution des conflits, les femmes ont toujours été peu intégrées dans les efforts de sortie de crise. Ainsi, lors de la crise politique et le coup d'état de 2009, peu de femmes ont figuré dans les délégations des différents sommets de médiation entre les différents protagonistes. De même, le Comité Consultatif Constitutionnel de 2010 mis en place pour régler les insuffisances de la loi fondamentale estimées par certains acteurs comme cause des tensions ne comptait qu'une seule femme parmi ses neuf membres. En outre, peu présentes parmi les chefs de partis politiques, elles n'étaient que deux parmi les vingt signataires de la feuille de route issue des négociations pour mettre fin à la crise. Enfin, elles ne sont que huit parmi les trente-trois membres du *Conseil du Fampihavanana Malagasy* (CFM), entité mise en place pour la réconciliation nationale et dont les actions peinent à se faire ressentir. Dans ces différents espaces, les jeunes femmes de moins de 35 ans sont inexistantes.

Au niveau décentralisé, l'écart entre hommes et femmes est encore plus marqué avec seulement 85 femmes maires au sein des 1696 municipalités, soit moins de 5%, et conseillères municipales/communales, parmi lesquelles 9 seulement ont moins de 35 ans. Sur le plan régional, la région Atsimo Andrefana ne compte aucun député femme et seulement une femme sénateur. Au niveau local, seulement 1,69% des maires, dont aucune n'est âgée de moins de 35 ans, et 1,24% des conseillers communaux/ municipaux sont des femmes. Pourtant, alors que les effets de conflits liés à l'insécurité, les problèmes de gouvernance, le manque de transparence et d'accès à l'information ou l'inégalité dans la jouissance des droits fragilisent les liens entre les citoyens et leurs représentants élus ou non et font peser un risque sur la cohésion, la quête de démarche inclusive dans leur résolution est fondamentale pour en assurer

un règlement plus durable, en augmentant notamment les chances d'appropriation des solutions et stratégies pour y faire face.

Les femmes malgaches se heurtent à de nombreuses barrières limitant leur participation. Malgré un cadre constitutionnel reconnaissant l'égalité hommes-femmes et l'adhésion de Madagascar aux instruments internationaux promouvant le rôle de la femme, les lois demeurent peu sensibles aux problématiques sexo-spécifiques. Ainsi, le cadre juridique des élections reste peu favorable à une représentation effective des femmes puisqu'il n'intègre aucune mesure affirmative, à l'instar d'un quota ou de liste zébrée, visant à réduire l'écart entre hommes et femmes candidats. Même là où les femmes sont représentées, leur capacité à contribuer activement et exercer une influence égale aux hommes reste limitée. En outre, certaines références culturelles et stéréotypes tendant à considérer l'homme comme plus apte à diriger ont de fait exclu les femmes de toute forme de mécanismes de décision. Ces mêmes préjugés créent chez les femmes le sentiment d'être illégitimes lorsqu'il s'agit de prendre part à la vie publique et entament leur confiance en elles. Dans ce contexte de préjugés sur leurs capacités à prendre part à la vie publique et sur leur « maturité » politique, les jeunes femmes sont ainsi doublement marginalisées en raison de leur sexe et de leur âge qui les place d'office sous l'autorité de leurs aînés et qui leur offre encore moins de possibilités d'exprimer leurs préoccupations. A cela s'ajoutent les aspects structurels notamment l'éducation, la pauvreté, l'accès aux services de base. Malgré des initiatives émergentes, l'incapacité des femmes à œuvrer pour un agenda commun pour la défense de leurs droits et une certaine désolidarisation des élites féminines, notamment avec leurs jeunes consœurs, constituent également un défi. Par ailleurs, les questions relatives à l'égalité des sexes ont été principalement inscrites dans l'agenda des femmes. Cette logique a fait que les questions de genre sont largement devenues des « affaires de femmes » sans une implication concrète des hommes alors que le domaine décisionnel et le monde politique restent l'apanage des hommes et des aînés, détenteurs du « pouvoir » et culturellement jugés plus aptes à conduire les affaires publiques. Cette mise à l'écart des hommes a engendré chez ces derniers le sentiment d'une bataille contre eux, lui-même exacerbé par les raccourcis et fausses interprétations de la notion d'égalité plutôt perçue comme une volonté de « domination ». Si cette situation semble s'atténuer dans les grands centres, notamment parmi les jeunes hommes, elle est encore vivace dans les périphéries, quelle que soit la génération concernée.

Si ces problématiques touchent l'ensemble du pays, le poids des us et coutumes et leurs effets néfastes sur la participation des femmes se font davantage ressentir dans certaines régions, plus enclavées et à tendance plutôt rurale. C'est le cas d'Atsimo Andrefana qui figure parmi les régions n'ayant aucun élu féminin à l'Assemblée nationale. C'est également une des régions où les femmes sont les moins enrôlées sur les listes électorales avec un taux d'inscription de 39,84% contre 46% au niveau national. Avec des communautés structurées autour de clans ou de lignées où le patriarcat ne souffre d'aucune remise en cause, il est quasiment impossible pour les femmes et les jeunes de faire entendre leurs voix au cours des discussions sous l'arbre à palabre au cours desquelles sont débattues et envisagées les solutions à une problématique affectant la vie de la communauté. En effet, bien qu'à des degrés différents, les ethnies qui y sont majoritairement représentées n'autorisent pas les jeunes et les femmes à prendre la parole en public<sup>9</sup>, d'autant que la présence des femmes y est d'ailleurs considérée comme taboue. Ainsi, au cours des discussions ou *kabaro ambane kile*<sup>10</sup> s'apparentant à un espace d'expression populaire et au cours desquelles les sujets, notamment de conflit, les plus graves sont abordés et les solutions apportées, les femmes sont tenues à l'écart et ne peuvent prendre la parole que si leur avis est explicitement demandé, la parole étant exclusivement réservée

---

<sup>9</sup> Gender Equality and Social Inclusion Analysis and Action Plan 2019, USAID

<sup>10</sup> Discussions sous le tamarinier

aux aînés/chefs traditionnels ou coutumiers des différents clans ou lignées, appelés aussi *Lonaky*<sup>11</sup>. Dans ces mécanismes, les jeunes hommes, bien que présents, ne sont pas eux non plus autorisés à s'exprimer.

Néanmoins, il ressort des consultations menées par EISA avec certains chefs coutumiers ou autorités morales de la région que les femmes ont la possibilité d'émettre leurs opinions de manière indirecte, soit par l'intermédiaire de l'épouse du *Lonaky*, soit de leurs époux mais lors de discussions « privées », charge à ces derniers de rapporter ces éléments au cours des palabres. Si cette démarche ouvre une certaine opportunité pour les femmes, les hommes n'étant censés qu'être des « porte-voix », elle prive les femmes de leur droit à s'exprimer et de leur potentiel en tant que leaders communautaires tout en perpétuant la culture de mise sous silence de l'opinion des femmes<sup>12</sup> ainsi que leur sentiment d'illégitimité à prendre la parole en public et donc à faire entendre leurs préoccupations. Dans cette configuration, la place des jeunes femmes est quasi inexistante, puisque par leur sexe et leur âge, elles doivent se plier aux orientations et préférences de leurs parents, de leurs frères et de leurs aînés tandis que les jeunes hommes sont initiés dès leur plus jeune âge aux prises de décision. Enfin, dans ces zones, en particulier rurales, où l'agriculture reste la principale source de revenus, le travail des femmes plutôt axé sur ce secteur est sous-évalué alors que les hommes occupent des postes jugés plus gratifiants faisant d'eux de meilleurs candidats aux postes de décision<sup>13</sup>.

Cette faible représentation conduit à une contribution marginale des femmes au développement socio-économique et à la consolidation de la paix comme promu par les différentes résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité reconnaissant le rôle clé aux femmes dans la prévention et la résolution des conflits, en particulier au sein des communautés locales de base concernant les problématiques socio-économiques. Le pays possède toutefois tous les atouts pour faire un saut qualitatif et quantitatif dans ce sens, comme le Plan d'Action National relatif à la Résolution 1325 ou le Plan d'Emergence Madagascar, ainsi que la volonté affichée du gouvernement en place d'associer davantage les femmes aux différents niveaux de décision.

Face à ces différents constats, et au regard des fenêtres d'opportunités offertes par les initiatives gouvernementales en cours en faveur de l'égalité hommes-femmes, il apparaît fondamental de soutenir les jeunes femmes élues au niveau des mairies et des conseils municipaux, principal organe de délibération au niveau local, afin qu'elles puissent accroître leur influence au sein des structures locales de décision tout en développant les potentialités de leaders communautaires féminins à travers un appui aux femmes activistes de la société civile. Compte tenu des résistances encore vivaces, en particulier au niveau des communautés traditionnelles, la pleine implication des leaders traditionnels et l'approche du dialogue contribueront à créer un espace d'échanges où les différents points de vue pourront être discutés et entendus, et où la recherche collective de solutions est promue. De même, ce projet mettra un accent sur la promotion du partenariat hommes-femmes, avec un travail de conscientisation ciblée sur les incompréhensions et raccourcis autour de l'égalité des sexes qu'on retrouve particulièrement chez les hommes et qui engendrent des avancées souvent factices. En effet, pour obtenir des changements vers l'égalité, les hommes doivent penser et agir de façon à reconsidérer l'image traditionnelle de la masculinité et remodeler leurs relations avec les femmes.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**<sup>14</sup>, et comment il garantit **l'appropriation nationale**.

---

<sup>11</sup> Analyse des barrières à la participation Appui aux mécanismes endogènes de dialogue communautaire et l'amélioration des conditions économique des population vulnérable, Search for Common Ground 2018

<sup>12</sup> Gender Equality and Social Inclusion Analysis and Action Plan 2019, USAID

<sup>13</sup> CRS, Project Fararano Gender Analysis( April 2016)

<sup>14</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action

L'adoption par Madagascar d'un Plan d'Action relatif à la Résolution 1325 matérialise la volonté du pays de transformer en des mesures concrètes les principes consacrés par cette dernière en matière de participation et de protection des droits des femmes. Ce projet s'inscrit dans cet effort par le renforcement des compétences des femmes cibles ayant pour objectif le plein exercice de leur droit à prendre part à la vie publique consacré par la Constitution malgache, et par ce biais leur donner plus de place parmi les acteurs de la consolidation de la paix à Madagascar.

Par ailleurs, Plan d'Emergence Madagascar (PEM) 2019-2023, qui fait figurer l'approche genre parmi ses principes directeurs ainsi que la paix et la sécurité comme une priorité, place les femmes et les jeunes parmi les treize « *velirano* »<sup>15</sup>. En apportant un appui spécifique aux femmes et aux jeunes femmes, et notamment les élues locales et les activistes de la société civile, ce projet contribuera à soutenir le PEM en dotant ces catégories des ressources nécessaires pour accroître leur « *participation et engagement citoyens* », tel qu'y énoncé.

Enfin, Madagascar est en cours d'actualisation de sa Politique Nationale de l'Egalité Hommes-Femmes et d'élaboration d'un Projet de Loi cadre pour l'égalité Hommes-Femmes. Les résultats visés par ce projet répondent aux objectifs de ces deux documents clés dont la réduction des écarts entre hommes et femmes dans la jouissance de leurs droits au moyen d'actions affirmatives visant à « corriger l'absence de culture de la parité ». En cherchant à inclure davantage de femmes et de jeunes femmes dans les initiatives de dialogue et en associant hommes et femmes dans la conduite des plaidoyers, le projet s'inscrit dans la lignée de cette orientation stratégique.

L'alignement du projet avec ces différentes priorités constitue un premier élément pour faciliter l'appropriation nationale. En outre, dès sa conception, les différentes parties prenantes, dont le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, les femmes maires et les organisations de femmes et de jeunes, ont été associées et amenées à y intégrer leurs vues. Ces dernières seront également pleinement intégrées dans l'exécution et l'évaluation des différents aspects du projet. Enfin, le recours au dialogue intergénérationnel s'inscrit également dans cette visée.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Malgré un nombre croissant et relativement important d'initiatives en faveur de l'égalité-hommes à Madagascar, les femmes restent encore majoritairement à l'écart de la scène politique malagasy. Ainsi, en apportant un appui aux femmes maires et conseillères municipales, ce projet complémente les autres initiatives déjà en cours notamment auprès des femmes parlementaires et permettra de créer un pont entre ces différentes catégories d'élues. Par ailleurs, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, pourtant en charge des questions d'égalité des hommes-femmes et ayant à maintes fois exprimé sa volonté d'œuvrer en ce sens, a été rarement mobilisé autour des projets ayant trait à la participation des femmes aux postes de prise de décision alors qu'il est un acteur stratégique pour l'atteinte des résultats, l'accès aux bénéficiaires et l'appropriation nationale garante de la pérennité des objectifs.

Ce projet permettra de compléter les efforts menés par d'autres organisations en mettant un accent particulier sur le renforcement des compétences des femmes élues au niveau local en matière de prévention et de résolution de conflits afin qu'elles puissent exercer une réelle

---

national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

<sup>15</sup> « Contrat Objectif »

influence sur la préservation de la paix dans leurs localités respectives. Les maires, hommes ou femmes, formés par des projets, comme Prodecid, pourront être mobilisés comme personnes ressources, sur la base de leur Indice de Gouvernance Locale (IGL) pour mobiliser leurs pairs de la région sur les enjeux d'une gestion communale inclusive. Ils permettront ainsi d'en étendre les impacts, y compris sur le plan de l'IGL au-delà des trois régions d'intervention de Prodecid.

Des consultations ont également eu lieu pour identifier d'autres canaux de complémentarité ou de synergie avec les autres projets en cours de soumission auprès du PBF, porté par le PNUD/MSIS Tatao et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme. Les axes de synergie ou complémentarité suivants ont ainsi été dégagés :

- Coordination dans le ciblage des bénéficiaires, en particulier jeunes, et des communes d'intervention afin d'éviter les doublons et étendre les impacts du portefeuille PBF pour la région Atsimo-Andrefana ;
- Travailler en synergie pour créer des passerelles entre les bénéficiaires respectifs des trois projets pour renforcer les impacts attendus sur le plan de la participation citoyenne et la promotion de la bonne gouvernance ;
- Elaborer en étroite collaboration sur l'analyse des conflits et en consolider les résultats dans un document conjoint qui servira de référence pour le projet de EISA et du PNUD/Msis Tatao.

<b>Nom du projet (durée)</b>	<b>Donateur et budget</b>	<b>Orientation du projet</b>	<b>Différence / complémentarité avec la proposition actuelle</b>
Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIICPS) Durée : 2 ans	PBF Budget : \$3,499,997	Le projet apportera un soutien à l'amélioration de la stabilité, à la sécurité et à une meilleure gestion des conflits communautaires, ainsi qu'à une plus grande confiance entre la population et l'État dans les zones rouges du Grand Sud (phase 2).	Complémentarité : Soutien à l'organisation du dialogue local et à la garantie que les initiatives locales de consolidation de la paix sont inclusives, structurées et relayées au niveau institutionnel par un processus de planification ascendante et par des réponses coordonnées en tenant compte des réalités locales et des besoins socioéconomiques des plus vulnérables – le projet prévoit un financement dédié pour aider les communautés à mettre en œuvre leurs priorités de consolidation de la paix au niveau local.

<p>L'Art populaire au service des Jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar  Durée : 18 mois  Budget \$ 1,499,999  GYPI 2019 Project  Durée : 18 mois</p>	<p>PBF  Budget \$ 1,499,999</p>	<p>En soutien aux interventions de consolidation de la paix dans le sud de Madagascar, ces projets contribueront à promouvoir la confiance et le dialogue entre les jeunes (par le biais d'un collectif mixte d'artistes) d'une part, et à renforcer leur participation positive à la consolidation de la paix aux côtés des autorités et des aînés – Interventions à la fois au niveau communautaire et institutionnel :</p>	<p>Complémentarité : :  Intégration de la jeunesse dans les mécanismes institutionnels et endogènes de prévention et de dialogue des conflits</p>
<p>Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar (Projet REAP)  Durée 18 Mois</p>	<p>PBF  Budget : \$1,500,000</p>	<p>Le projet vise à soutenir la réduction des effets et des impacts des migrations incontrôlées de la région d'Androy (Sud) vers les zones protégées de la région de Menabe, aggravées/induites par le changement climatique et le manque de terres arables, qui constituent une menace pour la paix et la cohésion sociale, aggravant les vulnérabilités des migrants eux-mêmes, des communautés de départ et des communautés d'accueil et en particulier de la</p>	<p>Complémentarité ::  Promotion de la participation des femmes à la prévention et à l'atténuation des conflits et des tensions locaux, et promotion de la paix et de la cohésion sociale</p>

		vulnérabilité des femmes.	
PRODECID	GIZ  15 000 000 EURO	Renforcement de la bonne gouvernance et de la gestion communale dans 3 régions cibles (Analamanga, Boeny, Diana)	Traite de la question de la bonne gouvernance au niveau local, avec un appui spécifique aux femmes maires Le projet traite en partie de la gestion communale et permet ainsi d'étendre les zones de couverture de promotion de la bonne gouvernance
Projet d'appui au Parlement malagasy – EISA Durée : 3 ans	SIDA 440.461 USD / an	Renforcement des pratiques démocratiques à travers un appui aux parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions et promotion d'un parlement sensible au genre (dans les différents aspects du mandat parlementaire et grâce à l'appui aux femmes parlementaires)	Se concentre sur les femmes parlementaires et le renforcement de leurs compétences en tant que législateurs  Comprend des dialogues uniquement dans les régions ayant des femmes élues à l'Assemblée nationale, ce qui n'est pas le cas de la région cible

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

### a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet

Le présent projet entend contribuer à l'objectif stratégique 2.3 du Fonds pour la Consolidation de la Paix de prévention/gestion des conflits et à la promotion de la coexistence et de la résolution pacifique des conflits au niveau communautaire dans la Région Atsimo Andrefana à travers le renforcement du leadership des femmes (jeunes femmes leaders, jeunes femmes et femmes activistes) dans les processus de prise de décision au niveau local. Ce projet se propose ainsi de promouvoir plus d'inclusion par le moyen de dialogue visant à rechercher de manière participative des solutions consensuelles aux potentielles sources de conflit et tenant compte des intérêts de chaque composante, hommes, femmes, jeunes, de la communauté. Il contribuera ainsi à combler le déficit de dialogue inclusif favorable à une consolidation de la paix plus durable. Dans cette perspective, la stratégie de mise en œuvre sera axée sur une approche tenant compte du contexte spécifique de la région Atsimo Andrefana, à travers l'implication et la responsabilisation des chefs traditionnels ou coutumiers tout au long du projet.

Par ailleurs, le projet entend s'attaquer aux réticences des femmes elles-mêmes à s'impliquer et à se positionner dans la sphère publique en mettant un accent particulier sur leurs propres comportements à travers les renforcements de compétences sur le leadership mais aussi sur la

prévention et la résolution de conflits de manière à accroître leur confiance quant à leurs capacités et à leur légitimité à intervenir dans les mécanismes de prise de décision.

Enfin, le projet entend répondre à la problématique du manque d'implication des hommes en promouvant la masculinité positive et en créant des partenariats avec les hommes valorisant leurs contributions.

En se basant sur l'orientation stratégique visant à susciter un partenariat positif entre hommes et femmes et créer un pont entre les générations dans la prévention et/ou la résolution de facteurs de conflits au niveau communautaire, ce projet adopte une approche pilote s'inscrivant dans une logique d'apprentissage des dynamiques pouvant influencer la participation des femmes à la consolidation de la paix et identifier les approches les plus adéquates pouvant être appliquées de manière similaire dans d'autres régions. Un accent particulier sera ainsi mis sur la communication autour des résultats du projet pour susciter l'intérêt des autorités étatiques et de la communauté des donateurs.

b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet

La théorie du changement de ce projet se base sur l'hypothèse que lorsque les femmes prendront une part active aux différents mécanismes de prise de décision, ces derniers seront davantage inclusifs, tiendront compte des intérêts, des besoins et des perspectives spécifiques des femmes et des jeunes et faciliteront ainsi l'instauration d'une confiance mutuelle entre les citoyens marginalisés et leurs représentants et d'un sentiment d'équité propices à l'atténuation des risques de conflits et, le cas échéant, propices à la résolution pacifique des conflits. Cette hypothèse est renforcée par le fait que la participation des femmes et des jeunes aux dialogues leur donnera le sentiment que leurs voix sont entendues tout en réduisant le sentiment d'exclusion potentiellement catalyseur de conflit, ce qui permettra de garantir et soutenir la consolidation de la paix de manière durable<sup>16</sup>. Dans cette optique, les femmes élues représentent un point d'entrée non négligeable par leur position mais aussi par la nécessité de capitaliser cet acquis de représentation, en la valorisant, et en créant des ponts avec de potentielles jeunes femmes leaders, et susciter ainsi plus d'engagement de leur part.

L'autre hypothèse qui sous-tend ce projet concerne la capacité des femmes à jouer les médiatrices entre des intérêts politiques, religieux ou ethniques profondément divergents<sup>17</sup>. En poussant les femmes à s'affirmer davantage dans leurs engagements citoyens et politiques, le projet permettra d'amorcer un mode de résolution de conflits davantage tourné vers la quête de consensus moins clivant et donc atténuant les risques de gestion violente des conflits. Cette pleine implication des femmes est d'autant plus cruciale que leur participation des femmes à tous les niveaux de prise de décision réduit les risques de violations des droits de l'homme<sup>18</sup>, contribuant ainsi à la prévention des conflits ou à leur transformation en conflits ouverts et potentiellement violents. Enfin, ce projet a été construit sur l'hypothèse que l'implication des hommes aidera à réduire leurs perceptions négatives de la quête de l'égalité hommes-femmes et faciliteront leur adhésion à la lutte pour des droits égaux en les plaçant comme des acteurs et des partenaires et non pas comme de potentiels « adversaires » des femmes ou comme « les éternels bourreaux ». La valorisation de leur rôle et leur conscientisation sur les gains sociétaux contribueront ainsi à atténuer les craintes sur le déséquilibre, voire la domination qu'engendrerait l'égalité hommes-femmes. Cette approche basée sur les références culturelles

---

<sup>16</sup> Women's leadership and Empowerment for Peacebuilding, Mariko Gakiya, Aimee Tiu Wu, Tala Al-Rousan, 2016

<sup>17</sup> Women's role in conflict prevention, conflict resolution and post conflict reconstruction, Literature review and Institutional Analysis, Tsjard Bouta and Georg Frerks, November 2002

<sup>18</sup> Political Gender Equality and State of Human Right Abuse, Erik Melander 2005

locales et les mécanismes traditionnels, à travers le rôle actif des chefs coutumiers et/ou traditionnels, participera ainsi à la pacification des relations entre les hommes « jaloux » des traditions et les femmes désireuses d'autonomie politique et économique, sans pour autant perpétuer le sentiment de modèle imposé de l'extérieur.

La réussite de ces hypothèses implique un changement de comportement et d'attitude du côté des hommes comme des femmes qui doivent être convaincues du rôle qu'elles ont à jouer dans la société à travers leur participation active aux différents processus de prise de décision. Le changement de perception attendue des hommes sur les enjeux de l'égalité et de l'équité passe par le plein engagement des chefs traditionnels ou coutumiers, détenteurs de l'autorité morale et ainsi plus à même d'influencer positivement la position des différents membres de la communauté au niveau local. De plus, de nombreuses femmes n'appartiennent pas à un groupe ou une organisation contribuant à leur sentiment d'exclusion et d'impuissance<sup>19</sup>. La théorie du changement de ce projet suppose que l'approche collective où les femmes et les jeunes par l'action de groupe se réunissent pour contester les normes sociales et culturelles qui, souvent restreignent leurs droits, et besoins dans le contexte familial et la communauté dans son ensemble<sup>20</sup>, contribuera à un changement progressif de perception de leurs rôles et leur plus grande inclusion dans les mécanismes locaux de prise de décision.

#### **d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet**

### **Résultat 1 La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires est renforcée dans les communautés des communes cibles**

#### ***Produit 1.1 Les femmes et les jeunes femmes activistes de la société civile de la Région Atsimo Andrefana disposent de compétences en matière de prévention des conflits***

##### ***1.1.0 Activité préliminaire (mission exploratoire / baseline study)***

En amont du lancement des activités, une mission préparatoire composée de EISA, d'un représentant du MPPSPF et du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation sera conduite dans la région Atsimo Andrefana, y compris dans les districts de Tuléar II et de Morombe, pour y rencontrer les acteurs locaux, dont le gouverneur, les chefs des districts, les maires et les conseillers communaux, les directions régionales des ministères – MPPSPF et MID- et la plateforme régionale des OSCs. Cette mission vise à mieux coordonner le projet en impliquant dès le départ les responsables les représentants locaux, et poser les bases pour une compréhension conjointe des objectifs et résultats attendus du projet.

Cette activité donnera également l'opportunité de mener les consultations avec les autorités locales (région, districts et communes cibles) et communautés cibles afin d'identifier les conflits existants et d'évaluer la perception sur le rôle des femmes et des jeunes qui serviront d'éléments de référence pour évaluer les impacts du projet. Afin d'en optimiser les résultats et d'avoir une étendue plus large de l'analyse des conflits, du rôle des femmes et de leurs impacts sur les femmes et les jeunes femmes, cette étude sera menée en étroite collaboration et coordination avec l'Observatoire des jeunes citoyens, l'autre projet en cours de soumission à PBF.

---

<sup>19</sup> The IFPRI Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI)

<sup>20</sup> The World Bank, Collective Action and Women's Agency

*Activité 1.1.1 Renforcement des compétences des femmes et jeunes femmes, des hommes et des jeunes hommes de la société civile de la Région Atsimo Andrefana en leadership, conception et facilitation de dialogues communautaires*

Afin de faciliter la réalisation et la réussite des dialogues intergénérationnels, les femmes et jeunes femmes membres de la société civile dans quatre communes cibles, à savoir Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka et Tsianisiha, seront outillées de manière à ce que ces dernières puissent s'approprier le processus en participant pleinement à la planification, la facilitation et l'évaluation des dialogues dans les communes d'intervention. Les participants seront composés de 60% de femmes et de 40% d'hommes et de jeunes femmes, ciblés avec l'appui de la Direction Régionale du MPPSPF et de la Plateforme Régionale des OSCs de la Région.

***Produit 1.2 Les femmes, les jeunes et les hommes des communes cibles sont conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour une cohésion sociale***

*Activité 1.2.1 Focus group de conscientisation avec les chefs traditionnels et coutumiers, les femmes et les jeunes dans les communes cibles*

Des focus group seront organisés respectivement pour chaque catégorie de cibles. Ces focus group seront conduits en partenariat avec les OSCs qui ont bénéficié des formations sur la conception et la facilitation de dialogues communautaires. L'objectif de ces rencontres est de faciliter et renforcer la tenue réussie des dialogues en donnant à chaque groupe la possibilité d'exprimer librement leurs préoccupations respectives sur les questions liées au genre, en les engageant en amont et en les sensibilisant sur les enjeux de la participation des jeunes et des femmes, et l'importance d'un dialogue inclusif. Ces focus group permettront ainsi d'identifier les conflits existants et prioritaires qui pourront faire l'objet des dialogues intergénérationnels dans les communes cibles.

*Activité 1.2.2 Organisation de sessions de dialogues intergénérationnels mixtes*

A l'issue des focus group non mixtes, des sessions de dialogue mixtes et intergénérationnelles (hommes, femmes, jeunes, chefs traditionnels/coutumiers, leaders religieux) seront organisées et facilitées conjointement par les représentants des OSC formés, eux-mêmes composés d'une femme, d'un homme et d'un jeune. Ces facilitateurs seront sélectionnés parmi les OSCs déjà actives au niveau communautaire et renforcées en compétences, pour susciter la confiance des membres de la communauté et s'assurer ainsi d'un dialogue plus ouvert. Ces échanges auront pour objectif la quête de solutions communes aux problématiques identifiées lors des focus group tout en améliorant la participation des femmes et des jeunes aux mécanismes locaux de dialogue. L'idée qui sous-tend la tenue de ces dialogues est celle de la recherche d'un pont de compréhension et de promouvoir l'acceptation mutuelle de points de vue différents entre générations et entre sexes pour préserver la cohésion sociale.

**Résultat 2 L'influence des femmes élues au niveau des communes cibles est renforcée et la contribution positive des femmes malagasy au processus de consolidation de la paix promue**

***Produit 2.1 Les femmes élues assurent leurs rôles et responsabilités de manière efficace et effective dans les structures de gouvernance locale***

*Activité 2.1.1 Renforcement des compétences des maires et des conseillers municipaux en gestion communale sensible au genre axée sur la transparence et la redevabilité*

Les maires et les conseillers communaux/ municipaux de 8 communes dans la région Atsimo Andrefana bénéficieront d'un renforcement des compétences en matière de gestion communale sensible au genre, transparente et inclusive, centrée sur des mécanismes de redevabilité et de contrôle citoyen, pour lequel une synergie avec les jeunes de l'Observatoire des jeunes citoyens, mis en œuvre par le PNUD/MSIS Tatao dans le cadre du PBF, sera sollicitée. Ces communes ont été sélectionnées sur la base de la présence de femmes maires et/ou conseillères. Compte tenu du faible nombre des femmes élues (maires et conseillères de la région) et aussi du principe de la décentralisation de conseil à Madagascar, les conseillers ou maires hommes bénéficieront également de ces renforcements de compétences pour s'assurer de leur appropriation et de leurs impacts sur la gestion communale. Cette approche cadre avec l'objectif de susciter un partenariat positif hommes-femmes dans les différents aspects du projet. Dans le même sens et afin de générer davantage d'adhésion parmi les bénéficiaires, un maire et/ou un président de conseil seront mobilisés en tant que personnes ressources, identifiées, entre autres, à travers l'association des maires sensibles au genre, pour sensibiliser leurs pairs, et éventuellement jouer le rôle de « mentor » parmi leurs pairs féminins. En promouvant le principe d'une gestion communale sensible au genre, axée sur la transparence et la redevabilité, cette activité permettra de doter les communes cibles d'outils visant à réduire les risques de tension liés à une gestion peu participative.

*Activité 2.1.2 : Facilitation d'une plateforme d'échanges entre les gouvernements locaux et les OSC locales*

A l'issue des activités de renforcement des compétences et des dialogues intergénérationnels, des plateformes d'échanges entre les maires et conseillers, les représentants locaux de l'Etat et les représentants des OSCs locales (femmes et jeunes en particulier) ayant participé aux dialogues intergénérationnels seront organisées dans les communes de Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka et Tsianisiha. Les compte-rendu des dialogues intergénérationnels seront présentés lors de ces rencontres et pourront servir de base pour renforcer la relation entre les OSCs et le gouvernement local afin d'influencer les processus de prise de décisions et encourager la prise en compte de la voix et des besoins des femmes et des jeunes. Ces plateformes pourront également servir à identifier d'autres pistes de solutions que le conseil communal et la mairie peuvent apporter, avec l'appui éventuel des représentants locaux de l'Etat, aux problèmes identifiés lors des dialogues. L'adoption d'une charte de partenariat entre les communes cibles et les organisations de la société civile sera encouragée afin de pérenniser la culture d'échanges et promouvoir le rôle de relais des OSCs.

***Produit 2.2 Promotion de la contribution positive des femmes à travers des programmes médiatiques et culturels (zones cibles et national)***

Des mini programmes médiatiques et culturels seront développés afin de mettre en avant les contributions positives des femmes malgaches, y compris les jeunes femmes, dans différents secteurs et sensibiliser les citoyens aux bénéfices d'une participation inclusive de tous aux affaires publiques. Ces programmes auront une visée nationale mais également ciblée à travers une conception au niveau des zones cibles pour faciliter leur appropriation par le recours aux langues locales et aux spécificités et références culturelles locales. Leur diffusion, par le moyen de la radio et la télévision nationale et des radios communautaires, notamment en partenariat avec le Studio Sifaka, des zones

cibles, se fera dans une période similaire à la conduite des activités de sensibilisation, de conscientisation et de plaidoyer pour en appuyer l'efficacité. Des activités culturelles et médiatiques mettant en avant le rôle des femmes et des jeunes femmes seront également organisées dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la paix.

### **Résultat 3 Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation féminine aux processus de prise de décision**

#### ***Produit 3.1 Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la masculinité positive***

##### *Activité 3.1.1 Formation des représentants des OSCs, y compris les hommes et les jeunes, sur la sensibilisation à la masculinité positive*

Les représentants de la plateforme des OSCs de la région cible bénéficieront d'une formation sur la conduite des actions de sensibilisation portant sur la masculinité positive. La majorité des bénéficiaires de cette formation seront les hommes leader et jeunes hommes membres de la plateforme compte tenu de la sensibilité de ces questions dans la région Atsimo Andrefana mais aussi pour promouvoir une stratégie de sensibilisation par les pairs qui suscite moins de résistance.

##### *Activité 3.1.2 Sensibilisation des hommes à l'égalité hommes-femmes et à la masculinité positive*

Les représentants des OSCs formés, en particulier les hommes et les jeunes hommes, seront appuyés pour concevoir et conduire des campagnes de sensibilisation sur la masculinité positive au niveau communautaire. Cet appui se fera à la fois sur le plan technique et financier par le moyen de subventions.

##### *Activité 3.1.3 Accompagnement pour la mise en place d'un réseau Gender Champion regroupant hommes et femmes leaders*

Un réseau « Gender Champion », composé d'hommes et de femmes, personnalités-clés issues du monde politique, du secteur privé et du monde de la culture ayant fait preuve d'un engagement concret en faveur de l'égalité des sexes, sera mis en place au cours du projet. Ces personnalités seront identifiées tout au long du projet et sélectionnées sur la base d'une adhésion volontaire à la cause. Leur ciblage se fera également par le moyen d'un appel public à nomination, sur la base de leurs réalisations ou engagement concret en faveur de l'égalité hommes-femmes. Un comité mixte de sélection des lauréats sera mis en place sous l'égide du MPPSPF. L'officialisation de ce réseau sera faite par tous les canaux médiatiques appropriés pour susciter davantage d'engagement.

##### *Activité 3.1.3 Campagne de plaidoyer du réseau Gender Champion auprès des décideurs pour une meilleure représentation des femmes dans les instances démocratiques*

Le réseau Gender champion sera appuyé pour conduire une série de rencontres de plaidoyer auprès des décideurs politiques pour une meilleure représentation des femmes aux différentes instances de prise de décision. Ce plaidoyer sera fondamental au projet dont la période coïncidera avec le renouvellement des membres de

nombreuses institutions clés comme le Sénat ou la Commission Nationale Electorale Indépendante.

### **Produit 3.2 Le rôle des hommes et des femmes dans la promotion de l'égalité hommes-femmes est reconnu**

#### *Activité 3.2.1 Cérémonie de récompense en faveur de gender champions*

Une cérémonie de récompense en faveur des gender champions identifiés tout au long du projet, y compris à travers le réseau de champions de l'égalité hommes-femmes, sera organisée pour mettre en avant et valoriser la contribution des hommes et des femmes pour l'amélioration de la condition des femmes dans leurs communautés ou au niveau national. L'identification de ces personnalités se fera en collaboration avec le MPPSPF, les OSCs impliquées dans le projet.

#### e) **Ciblage du projet**

Le choix de la zone géographique spécifique du projet, à savoir la région Atsimo Andrefana, s'explique par le très faible taux de représentation des femmes au niveau du corps électoral, notamment en tant que candidates, et au sein du parlement et des collectivités territoriales décentralisées comme les municipalités et les communes.

Les communes ciblées spécifiquement pour les interventions communautaires l'ont été soit parce qu'elles ont à leur tête une femme maire, soit parce qu'elles comptent une ou plusieurs femmes au sein du conseil municipal.

Une partie des activités, dont le plaidoyer, aura une portée nationale puisque des nominations particulièrement importantes auront lieu à ce niveau, notamment pour le renouvellement des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante et du tiers des membres du Sénat dont le mandat arrive à terme.

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Tranche d'âge</b>	<b>Nombre de bénéficiaires directs</b>	<b>Zones géographiques</b>
Femmes Maires et Conseillères Municipales/ Communales	Plus de 18 ans	11	Communes : Tandrano, Tanandava, Behisatsy, Vatolatsaka, Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka, Tsianisiha, Tanamary, Mandronarivo
Hommes Maires et ou Conseillers Municipaux/ Communaux	Plus de 18 ans	49	Communes : Tandrano, Tanandava, Behisatsy, Vatolatsaka, Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka, Tsianisiha, Tanamary, Mandronarivo
Femmes leaders et activistes des OSC locales (les bénéficiaires seront sélectionnés au sein ou avec l'appui des membres de la plateforme	Plus de 18 ans	19	Région Atsimo Andrefana

régionale et de la Direction Régionale du MPPSPF)			
Femmes membres des communautés cibles (les bénéficiaires seront identifiés sélectionnés au sein ou avec l'appui des membres de la plateforme régionale)	Plus de 35 ans	100	Communes : Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Jeunes femmes membres des communautés cibles	[ 18 – 35 ans ]	40	Communes : Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Jeunes hommes et hommes leader des OSCs (les bénéficiaires seront identifiés et sélectionnés au sein ou avec l'appui des membres de la plateforme régionale et de la Direction Régionale du MPPSPF)	Plus de 18 ans	24	Région Atsimo Andrefana
Hommes membres des communautés cibles	Plus de 35 ans	80	Communes : Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Jeunes hommes membres des communautés cibles	[18 – 35 ans]	40	Communes : Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Hommes et femmes influentes et leaders (incluant les leaders traditionnels et chefs de communauté dans	Plus de 18 ans	20	Nationale Localités cibles (en cours d'identification)

les localités cibles)			
Citoyens hommes et femmes Malagasy (identifiés à partir du nombre d'inscrits sur les listes électorales) 21	Plus de 18 ans (listes désagrégées par sexe indisponibles)	2% des électeurs inscrits (environ 12 189)	Région Atsimo Andrefana

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<b>Organisation de convocation :</b> EISA	617.261 USD	Sida PNUD	Antananarivo	3 : Antananarivo 0 : Zone du projet	2
Partenaires d'exécution :					
<b>Organisation bénéficiaire :</b>					
Partenaires d'exécution :					
<b>Organisation bénéficiaire :</b>					
Partenaires d'exécution :					

#### b) Gestion et coordination du projet

<sup>21</sup> Nombre total de citoyens inscrits sur les listes électorales dans la région : 609.464

Le projet sera coordonné par un(e) Chargé(e) de Programme Senior, qui sera recruté sur la base d'expertise et expériences avérées sur les questions de consolidation de la paix. Il sera chargé de gérer et de suivre la mise en œuvre des différents aspects du projet, le principal interlocuteur des parties prenantes et élaborera les rapports internes et externes. Sa rémunération sera entièrement prise en charge par le projet. Il/elle sera assisté(e) dans ses fonctions par la Chargée de Programmes de EISA qui interviendra sur la planification technique du projet et des différentes activités, le développement des supports, la facilitation des ateliers de formation et le suivi-évaluation du projet. Elle sera rémunérée à hauteur de 50% de son salaire par le projet. Un assistant administratif et financier sera recruté et rémunéré à 100% par le projet. Ce dernier sera chargé d'appuyer les équipes sur le terrain dans la gestion administrative et financière des activités et la logistique.

De manière ponctuelle et sur un temps bien défini, cette équipe aura recours aux services de consultants pour les formations sur les thématiques spécifiques comme le leadership. Ces consultants nationaux seront rémunérés à 100% par le projet.

Le Représentant-Pays de EISA contribuera au projet en termes de supervision et pour s'assurer de la qualité et de la conformité des initiatives avec les objectifs du projet. A ce titre, il prendra part, autant que possible, avec le Chargé de programme Senior, aux réunions de coordination et d'échanges avec le Secrétariat du PBF. Sa contribution sera rémunérée sur le projet au prorata du temps passé sur le projet, inscrit dans sa feuille de temps<sup>22</sup>.

L'équipe du projet sera également appuyée par le Chargé des finances et de l'administration du bureau de Madagascar qui sera chargé de veiller à l'application du manuel des procédures financières et d'appuyer l'équipe dans l'élaboration des rapports financiers. Sa contribution sera rémunérée au prorata du temps passé, inscrit dans sa feuille de temps<sup>23</sup>.

Le chauffeur sera chargé d'assurer le déplacement de l'équipe du projet sur le terrain et sera rémunéré par le projet au prorata du temps passé sur sa mission, dûment consigné sur sa feuille de temps.

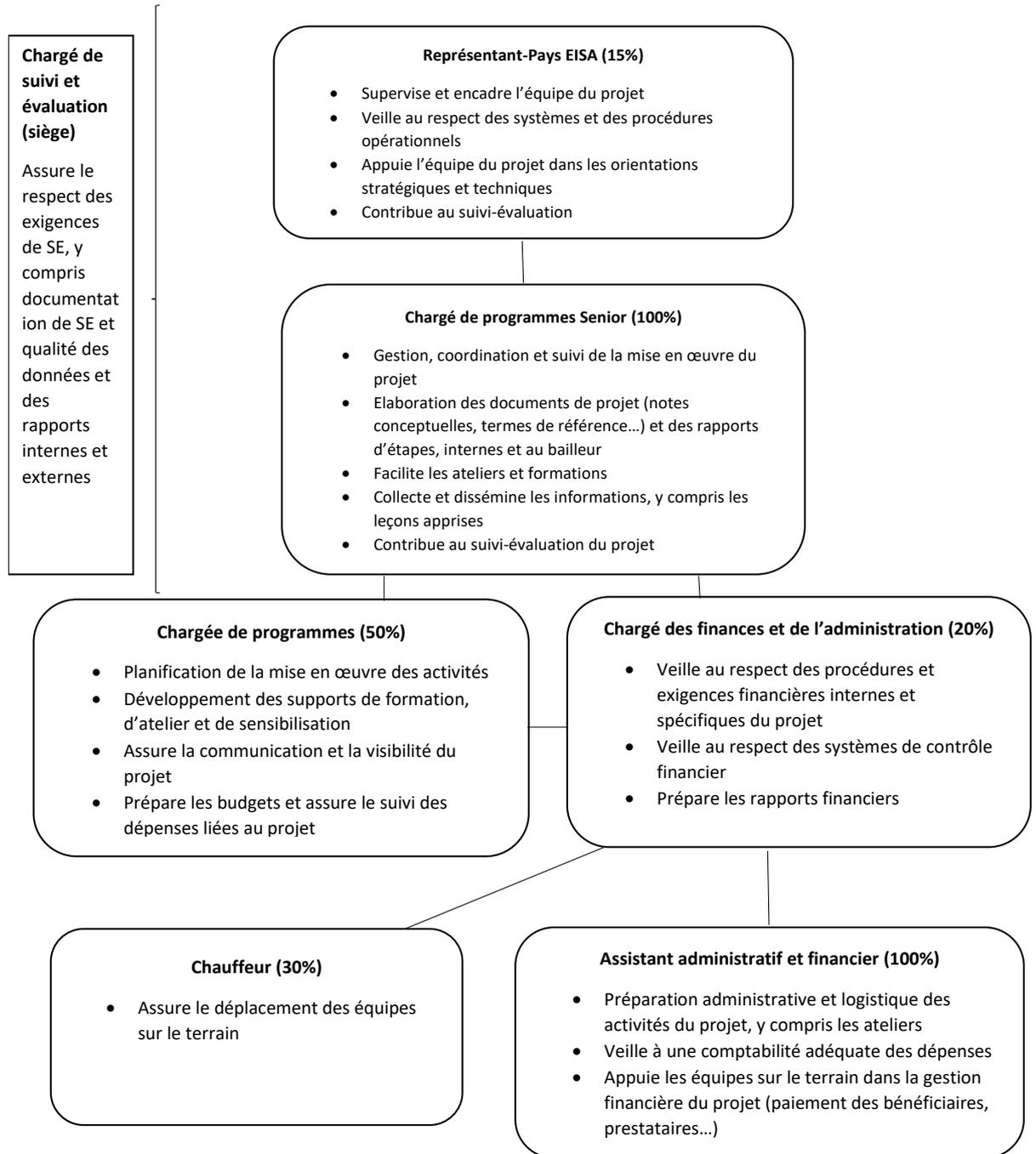
Le projet bénéficiera de l'appui du Chargé de suivi et évaluation du siège pour les aspects techniques et du département des finances au niveau du siège pour les aspects financiers, sans que leur temps ne soit imputé au projet.

---

<sup>22</sup> Une limite sera fixée et les dépassements horaires considérés comme une contribution de EISA

<sup>23</sup> Une limite sera fixée et les dépassements horaires considérés comme une contribution de EISA

## ORGANIGRAMME ET VOLUME ESTIMATIF DE TEMPS SUR LE PROJET



Au niveau de la coordination, le projet collaborera avec essentiellement le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et les organisations de femmes et de jeunes issues de la Plateforme des OCSs de la région Atsimo Andrefana. Une réunion de démarrage sera organisée pour s'assurer de la compréhension commune du projet (objectifs, résultats attendus, logiques et stratégies d'intervention) ; définir les responsabilités de chaque entité ; finaliser les critères d'identification et de sélection des bénéficiaires. Au cours du projet, des rencontres périodiques seront organisées avec les départements concernés des ministères au niveau central mais aussi avec les directions régionales, ainsi que les premiers responsables des organisations de la société civile bénéficiaires, pour échanger sur l'avancement du projet, identifier les éventuels facteurs de blocage et trouver conjointement des solutions le cas échéant.

Le projet intégrera pleinement le Secrétariat technique du PBF dans sa coordination et sa mise en œuvre, à travers notamment :

- Les réunions trimestrielles du comité de projet ;
- Des échanges réguliers avec le Secrétariat technique, au moins une fois tous les mois ;
- La transmission régulière des rapports d'activités ;
- La revue à mi-parcours pour évaluer les progrès du projet, les éventuels blocages et adopter des mesures correctives, le cas échéant ;
- Des missions de suivi conjointes avec le Secrétariat.

c) **Gestion des risques**

<b>Risque spécifique au projet</b>	<b>Niveau de risque (faible, moyen, élevé)</b>	<b>Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)</b>
Aggravation de la situation sanitaire	Moyen	La majorité des interventions cible un nombre de participants, auxquels seront appliqués toutes les mesures de protection sanitaire Les campagnes de sensibilisation incluent une grande partie des programmes radios n'impliquant pas de regroupement de personnes
Réticence des femmes et des jeunes à cause des barrières culturelles	Moyen	Le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec les acteurs locaux notamment les organisations de femmes et de jeunes présentes dans les zones géographiques cibles. Ces organisations possèdent des capacités à mobiliser la communauté avec les obstacles présents. Pour assurer l'appropriation du projet par les femmes et les jeunes des communauté cibles, ils seront consultés préalablement dans la conception et la réalisation des dialogues intergénérationnels.
Les bénéficiaires, surtout les femmes sont découragées par les représailles et intimidations des hommes	Moyen	Les activités seront conduites dans un environnement qui promeut le respect de tous et où il est

ou de la communauté empêchant leur participation active		sûr de discuter des questions d'égalité des sexes. Dans le cas où les pairs masculins sont présents dans les activités, ces acteurs seront sensibilisés sur la dimension genre dans le respect du contexte de la communauté. La collaboration étroite avec les hommes et les autorités traditionnelles s'inscrit aussi dans ce sens
Accroissement des problèmes sécuritaires dans les zones d'intervention	Moyen	Le choix des communes cibles est basé sur leur degré d'insécurité, y compris en termes d'accès. EISA va conduire une veille permanente de la situation sécuritaire dans ces zones à travers les partenaires locaux et des échanges avec les autorités locales, dont les forces de sécurité. En cas de risques sécuritaires élevés, les zones d'intervention seront réajustées, en accord avec le Secrétariat du PBF
Manque d'implication de la partie nationale	Moyen	La partie nationale a été et sera associée à tous les aspects du projet, tout au long de sa mise en œuvre à travers des échanges réguliers et leur responsabilisation

### **Suivi / évaluation**

Le suivi et l'évaluation du projet sera guidé par le cadre de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage de l'EISA et par le plan stratégique de l'institution (2020-2025). Le cadre de résultats du projet comprendra une combinaison d'indicateurs de résultats et de produits pour suivre et évaluer l'avancement du projet et rendre compte des résultats. Avec le plan de travail, le cadre de résultats constituera la base de la documentation requise pour le suivi et l'évaluation et les exigences des rapports périodiques. Le développement de ce cadre a été fait en étroite collaboration avec le Chargé de suivi-évaluation du Secrétariat technique du PBF à Madagascar pour garantir la conformité avec les attentes du PBF, et le Chargé de Suivi-Evaluation Senior au niveau du siège qui s'assure du respect des exigences standard de l'EISA en matière de documentation de suivi et d'évaluation et de qualité des données, ainsi que des rapports internes et externes de routine. Conformément au système de suivi-évaluation interne de EISA, les activités seront régulièrement documentées, les copies originales seront conservées à des fins de vérification des données et de suivi des progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs et feront l'objet de rapports internes et au PBF.

Le projet en lui-même comprend des aspects de suivi-évaluation à travers des visites de terrain dans les régions cibles durant lesquelles les données seront collectées et les entretiens avec les bénéficiaires et les parties prenantes seront conduits. Ces visites seront systématiquement documentées et feront l'objet d'un rapport. A la fin du projet, EISA diligentera une évaluation externe et indépendante, en étroite coordination avec le Secrétariat technique du PBF à Madagascar et le PBSO.

Activité	Périodicité	Coût
Suivi de terrain ponctuel	Mi-parcours et avant clôture	4465,29 USD
Micro-évaluation	Avant la fin du projet	4369,57 USD
Evaluation externe	Fin de projet	10 000 USD
Coût total suivi-évaluation		18 834,86 USD (6,28%)

- d) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Les connaissances et compétences acquises par les bénéficiaires constituent un facteur de durabilité du projet puisqu'elles viendront renforcer les capacités existantes en matière de prévention et de résolution de conflits, de promotion de la masculinité positive au sein de la plateforme des organisations de la société civile de la Région Atsimo Andrefana, des antennes locales des associations de femmes et de jeunes ciblées. Ces compétences, en particulier en matière de facilitation de dialogue, pourront être mobilisées par les bénéficiaires dans d'autres aspects de leur travail qu'il s'agisse pour les jeunes femmes mères de leurs relations avec leurs administrés, ou pour la société civile d'autres thématiques sur lesquelles elle travaille et potentiellement déclencheurs de conflit comme la gestion de l'eau, l'accès aux services de santé de base, ou la santé de la reproduction.

Afin de susciter l'intérêt d'autres parties prenantes, notamment le gouvernement et la communauté des donateurs, un travail particulier sera fait pour accroître la visibilité du projet à travers la documentation régulière des avancées du projet, incluant des *story telling*, ainsi que la dissémination des progrès, entre autres, par voie de presse écrite et télévisée. En outre, les représentants locaux de l'Etat (préfet et chef district...) chargés de rendre compte au niveau central seront systématiquement impliqués dans la conduite des activités sur le terrain pour témoigner des apports du projet. Les réseaux sociaux seront également un outil de communication privilégié pour susciter des interactions et diffuser les réalisations au plus grand nombre, y compris auprès des acteurs dans les autres régions sur des thématiques similaires et promouvoir ainsi le partage d'expériences.

#### IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets

impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

La préparation du budget a été réalisée sur la base du calcul des coûts réels à Madagascar, notamment pour les déplacements, et après consultations de différents prestataires de service, comparaison et analyse des différentes propositions tenant du rapport qualité-prix, mais aussi de la sécurité et des normes d'hygiène, particulièrement sensibles au regard de la situation sanitaire.

Les coûts de personnel, les indemnités induites par la localisation de certaines activités ont été calculées selon les montants et grilles applicables pour des activités similaires dans le pays.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances.

L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité.

Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

## Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Les partenaires d'exécution ont été identifiés mais les consultations de ces partenaires sont encore en cours
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Les mandats du personnel du projet sont en cours d'élaboration
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Les bureaux gouvernementaux ont été consultés et informés sur le projet. Les consultations avec les communautés locales sont en cours.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Une analyse des leçons apprises notamment des projets PBF et des projets conduits par EISA a été conduite lors de l'élaboration du projet
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
<b>Genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		

13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.		X	
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.			
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	

8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X	Le responsable de suivi-évaluation au niveau du siège et le département des finances seront impliqués dans le projet sans que leur temps ne soit décompté du budget PBF.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

#### **Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>24</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>24</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

### Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits est renforcée dans les communautés des communes cibles</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD 5 et ODD 16</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a : % des stratégies, actions et approches issues des femmes et des jeunes femmes visant à prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence:0 % Cible: 50 % des propositions (stratégies, actions et approches) sont issues des femmes de plus de 18 ans</p>	<p>Suivi des focus group et des dialogues Rapport des focus group et des dialogues intergénérationnels</p>	10 mois après le début du projet
		<p>Indicateur 1 b : % des participants aux focus groups et dialogues intergénérationnels qui comprennent et acceptent l'importance de l'égalité des sexes, la participation inclusive dans le processus de prise de décision et le rôle des femmes dans la résolution et la prévention des conflits</p> <p>Niveau de référence:0 Cible:50 % des participants, hommes et femmes, acceptent et comprennent l'importance de l'égalité des sexes 50% acceptent et comprennent la participation inclusive dans le processus de prise de décision 50% acceptent et comprennent le rôle des femmes dans la résolution et la prévention des conflits</p>	<p>Résultats Pre et post évaluation des focus group et dialogues Suivi des focus group et des dialogues – Recueil de témoignages des bénéficiaires Rapport des focus group et des dialogues intergénérationnels</p>	13 mois après le début du projet
		<p>Indicateur 1 c Evolution du nombre des conflits dans les communautés cibles par rapport aux problématiques discutées lors des dialogues intergénérationnels :</p> <p>Niveau de référence: selon les résultats du baseline study</p> <p>Cible: inférieur au TTTniveau de référence</p>	<p>Résultats du baseline study : étude des conflits dans les zones cibles Collecte des données lors des missions de suivi et de la micro-évaluation avant clôture du projet</p>	Vers la fin du projet
	Produit 1.1 Les femmes et les jeunes femmes activistes de la société civile de la région Atsimo Andrefana disposent de compétences en matière de	<p>Indicateur 1.1.% de femmes, d' hommes et des jeunes ayant amélioré leurs compétences en matière de prévention de conflits à travers les dialogues communautaires</p>	<p>Résultat d'évaluation pré et post formation : Rapport de formation</p>	10 mois après le début du projet

	<p>dialogue communautaire visant à prévenir les conflits de prévention des conflits</p> <p>Liste des activités relevant du produit: -Renforcement des compétences des femmes et jeunes femmes, des hommes et jeunes hommes de la société civile de la région AA en leadership, conception et facilitation de dialogues communautaires</p>	<p>Niveau de référence:0 Cible:60 % des femmes 40 % des hommes 60% des jeunes</p>	<p>Evaluation des dialogues par les participants</p>	
	<p>Produit 1.2 Les femmes, les jeunes et les hommes des communes cibles sont conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour favoriser la cohésion sociale</p> <p>Liste des activités relevant du produit: - Focus group de conscientisation avec les chefs traditionnels et coutumiers, les femmes et les jeunes dans les communes cibles - Organisations de sessions de dialogues intergénérationnels mixtes</p>	<p>Indicateur 1.2.1 % des participants aux focus group et aux dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision communautaires</p> <p>Niveau de référence:0 Cible:: 75 % des femmes 50 % des hommes 75 % des jeunes</p>	<p>Pré et post évaluation de la perception de participants Rapport d'activités des focus groups et des dialogues</p>	<p>12 mois après le début du projet</p>
		<p>Indicateur 1.2.2 : % de dialogues intergénérationnels ayant abouti à des engagements communs</p> <p>Niveau de référence:0 Cible: 50%</p>	<p>Synthèse des résultats des dialogues intergénérationnels Rapport de suivi</p>	<p>12 mois après le début du projet</p>
<p>Résultat 2: L'influence des femmes élues au niveau des communes cibles est renforcée et la contribution positive des femmes malagasy au processus de consolidation de la paix promue</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 5</p>		<p>Indicateur 2 a :Nombre de mesures propices à la cohésion sociale prises, avec une pleine implication des femmes élues, au niveau des communes cibles Cible: Au moins 1 mesure par commune cible</p> <p>Indicateur 2 b : % des membres de la communauté (hommes et femmes) ayant une perception positive d'une meilleure participation de la femme au processus de prise de décision</p> <p>Niveau de référence : A déterminer</p>	<p>Suivi régulier par téléphone Analyse des décisions communales Rapport de suivi du projet</p> <p>- SMS feedbacks - Phone-in : retour des auditeurs par téléphone -Réactions et vues sur Facebook :</p>	<p>Vers la fin du projet</p>

<p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 2.1 Les femmes élues assurent leurs rôles et responsabilités de manière efficace et effective dans les structures de gouvernance locale cibles</p> <p>Liste des activités relevant du produit:  -Renforcement des compétences des maires et des conseillers municipaux en gestion communales et mécanismes de redevabilité  - Facilitation d'une plateforme d'échanges entre les gouvernements locaux et les OSC locales  -</p>	<p>Cible : &gt; à la valeur du baseline</p> <p>Indicateur 2.1.1 % des femmes maires et conseillères ayant acquis les compétences en gestion communales et mécanismes de redevabilité</p> <p>Niveau de référence:0  Cible: 80 %</p>	<p>Sur 12 mois / 12 émissions</p> <p>Fiche de présence  Pres et post évaluation de la formation  Rapport de formation</p>	<p>4 mois après le début du projet</p>
	<p>P 2.2 : La contribution positive des femmes dans le processus de prise de décision et de consolidation de la paix est promue</p> <p>Liste des activités relevant du produit:  Promotion de la contribution positive des femmes à travers des programmes médiatiques et culturels</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : nombre de programmes médiatiques promouvant le rôle positif des femmes</p> <p>Niveau de référence :0</p> <p>Cible : au moins un programme par mois</p>	<p>Plan média  Echo médiatique (coupures de presse...)</p>	<p>Tous les mois à partir du 3eme mois du projet</p>
<p>Résultat 3: Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision</p>		<p>Indicateur 3 a Nombre d'initiatives initiées par le réseau des champions du genre</p> <p>Niveau de référence:0  Cible: 10</p>	<p>Supports et rapports de plaidoyer</p>	<p>Vers la fin du projet</p>

<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 5</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 3 b % de citoyens sensibilisés en matière d'égalité des sexes et de masculinité positive dans la région Atsimo Andrefana</p> <p>Niveau de référence:0 Cible: au moins 2 % des électeurs dans chaque district</p>	<p>Plan de campagne par district Rapport de suivi et comptage des bénéficiaires de la campagne au niveau des districts -Micro-trottoir post-émission pour les sensibilisations médiatiques</p>	<p>A l'issue de la campagne</p>
	<p>Produit 3.1 Les citoyens sont sensibilisés sur la masculinité positive dans la région Atsimo Andrefana</p> <p>Liste des activités relevant du produit: -Formation des représentants des OSCs, y compris les hommes et les jeunes sur la sensibilisation sur la masculinité positive - Sensibilisation des hommes à l'égalité hommes-femmes -Accompagnement pour la création d'un réseau Gender Champion - Campagne de plaidoyer du réseau Gender Champion auprès des décideurs pour une meilleure représentation des femmes dans les instances démocratiques</p>	<p>Indicateur 3.1.1 % d'hommes/jeunes hommes et femmes et jeunes femmes membres de la plateforme des OSCs de la région Atsimo Andrefana ayant une meilleure compréhension de la notion de masculinité positive et acquis des techniques de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes Niveau de référence:0 Cible: 75 % d'hommes et de jeunes hommes 75 % de femmes et de jeunes femmes</p>	<p>Résultat Pre et post évaluation de la formation Rapport de formation</p>	<p>5 à 10 mois après le début du projet</p>
		<p>Indicateur 3.1.2 % d'hommes et de femmes bénéficiaires du projet au niveau national qui se sont engagés ensemble pour promouvoir une participation effective des femmes aux processus de prise de décision</p> <p>Niveau de référence:0 Cible :50 % des bénéficiaires hommes et femmes</p>	<p>Fiche de présence Rapport de suivi du projet Enquête des bénéficiaires</p>	<p>12 mois après le début du projet</p>
	<p>Produit 3.2 Le rôle des hommes et des femmes dans la promotion de l'égalité hommes-femmes est reconnu</p> <p>Cérémonie de récompense en faveur des gender champions</p>	<p>Indicateur 3.2.1 : Nombre d'hommes « gender champion » récompensés</p> <p>Niveau de référence:0 Cible:6 hommes de plus de 18 ans 4 femmes de plus de 18 ans, dont au moins 2 personnalités publiques</p>	<p>Rapport de sélection Echo/couverture médiatique</p>	<p>Vers la fin du projet</p>

### Calendrier des consultations dans le cadre de la préparation du projet

Date	Entité / Projet	Personnes rencontrées / fonctions	Contacts
3 septembre	Secrétariat du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) à Madagascar	M. Brice Bussière Coordonnateur	<a href="mailto:brice.bussiere@undp.org">brice.bussiere@undp.org</a>
9 Septembre	Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local	Alain RAMANANA Directeur de l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local	+ 261 (0) 34 07 522 99 <a href="mailto:doddl.oncd@gmail.com">doddl.oncd@gmail.com</a>
18 septembre	Projet Prodecid / GIZ	M. Faly Rasoanaivo Point focal genre	+ 261 32 05 426 04 <a href="mailto:faly.rasoanaivo@giz.de">faly.rasoanaivo@giz.de</a>
21 septembre	Projet « Observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisée » / PNUD	Mme Nanou Fiankinana Rabemanantsoa Point focal jeunes	<a href="mailto:nanou.fiankinana@undp.org">nanou.fiankinana@undp.org</a>
	« Soutien à la protection des jeunes défenseurs des droits de l'Homme et consolidateurs de la paix, gage de la paix sociale et de la cohésion communautaire » / Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme / UNESCO	- M. Omer Kalameu, Haut Conseiller aux Droits de l'Homme - M. Olivier Kambala - Mme Nanou Fiankinana - M. Tovohery Razakamanana	- <a href="mailto:okalameu@ohchr.org">okalameu@ohchr.org</a> - <a href="mailto:olivier.kambala@undp.org">olivier.kambala@undp.org</a> - <a href="mailto:tovohery.razakamanana@undp.org">tovohery.razakamanana@undp.org</a>

24 septembre	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	M. Gervais Rakotonirina, Directeur de Cabinet	+261 34 15 577 69 rakgervais1213@gmail.com
Septembre	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme	Mme Patricia Miarisoa Rakotonirina, Secrétaire Générale	mppspf@gmail.com
16 Septembre – 05 Octobre	Plateforme des OSCs de la région Atsimo Andrefana	Mr. Yvan Beza Zambahiny Président	<a href="mailto:yzambahiny@gmail.com">yzambahiny@gmail.com</a> +261 34 31 462 62